



Etude prospective sur la délinquance des troupes françaises.

Mémoire de géopolitique

du Chef de Bataillon Bruno Demesy

dans le cadre du séminaire

"Les menaces non militaires de niveau stratégique"

directeur : Xavier Rauffer
de l'université Panthéon Assas, Paris II

Avril 2001

**Etude prospective
sur la délinquance des troupes françaises.**

Sommaire

Partie I :

D'un soldat à l'autre.

Bilan des pratiques délinquantes du contingent.

La professionnalisation aujourd'hui.

Partie II :

L'installation de la délinquance

Les comportements délinquants en métropole.

Typologie succincte des tentations en séjours de courte durée et
opérations extérieures.

Risques et menaces pour les interventions françaises.

***"Il est difficile qu'un homme de vingt ans gagne au séjour des casernes:
quand il ne s'y corrompt pas, il s'y déteste".¹***

¹ Pierre Joseph Proudhon/ Qu'est-ce que la propriété? (1840)/ Paris, M Rivière 1926

L'armée française va, en 2001, en finir avec la conscription. En même temps, les premiers contrats d'engagement arriveront à leur terme de cinq années. Contrairement à d'autres pays d'Europe, la transition vers l'armée professionnelle a été progressive. Selon l'estimation politique, c'est en 2015 que l'on pourra tirer un bilan définitif de la réforme.

Cette réforme est la conséquence du bouleversement géopolitique de la dernière décennie. La guerre du Golfe en a démontré la nécessité mais surtout la projection massive dans les Balkans, inscrite dans la durée, en confirme la pertinence. Il est donc trop tôt pour analyser les conséquences révélées de cette réforme dans ce contexte géopolitique, cependant une étude prospective peut permettre d'envisager quels pourraient être les risques de cette réforme sur l'évolution de la délinquance des militaires du rang. Car ces derniers sont le cœur de cette réforme qui met en avant les notions de durée de l'engagement pour tous les personnels et de professionnalisation du métier militaire à tous les niveaux.

Les conséquences générales de cette réforme sont donc une meilleure cohésion des militaires après l'hiatus appelés - cadres d'active mais aussi l'émergence d'un nouveau corps social, les engagés, aux règles fondées sur la complicité des exécutants. Cette complicité se traduit sur la délinquance par une meilleure organisation de toute sorte de trafic, que ce soit en métropole mais surtout dans les théâtres d'opérations.

La réforme du recrutement a été progressive, et c'est donc à partir d'une armée de conscription que s'est construite l'armée professionnelle en changeant son mode de recrutement. L'évolution de la pratique délinquante n'a donc été que progressive et peut être n'est pas encore ou fini ou visible. Mais la nouvelle donne stratégique impose à la France de participer à l'effort d'apaisement des tensions de par le monde, confrontant ainsi ses troupes à des situations dramatiques ou permissives. On ne peut alors exclure un scénario où la France, impliquée par ses soldats dans des pratiques délictueuses, serait décrédibilisée volontairement ou involontairement dans l'exécution d'un mandat international.

I° PARTIE

D'un soldat à l'autre.

1. Bilan des pratiques délinquantes du contingent.

La réforme du recrutement des personnels des armées a changé en 1997. La professionnalisation va remplacer la conscription pour recruter les militaires du rang, pour l'essentiel, les officiers subalternes pour une moindre part.

11. La sélection comme précaution à priori.

Les personnels appelés dans les unités, c'est à dire en uniforme, étaient présents pour un minimum de 10 mois dans les armées. Ce temps pouvait être allongé pour:

- les personnels servant au titre du service outre-mer pour un minimum de 18mois,
- les personnels voulant poursuivre de façon volontaire (VSL/ Volontaire Service Long) jusqu'à un total de service de 24 mois.

[D'autres formes du service militaire, hors des quartiers, bases ou bâtiments, pouvaient mener, par statut, à effectuer un service plus long, mais ce n'est pas le propos de ce mémoire.]

Dans une classe d'âge d'environ 600 000 jeunes gens, les armées recrutait obligatoirement parmi les hommes et ouvraient leurs rangs aux femmes volontaires. Dans un vivier moyen d'environ 350 000 jeunes gens, les armées avaient besoin d'un maximum chaque année de 100 000 appelés. Le ratio de sélection était donc bien de plus de trois "candidats" pour une place. Les inaptitudes physiques étaient à la discrétion de l'institution militaire, ce qui permettait de conserver, malgré l'exigence sanitaire inhérente au métier des armes, un certain potentiel de sélection. Les armées disposaient ainsi d'une

confortable marge de manœuvre pour satisfaire ses besoins tout en éliminant les candidats les moins désirables. Les critères d'élimination pouvaient être l'illettrisme ou la situation familiale et sociale.

Les armées n'avaient cependant que peu de moyens d'écarter les jeunes français délinquants n'ayant pas accès à leurs casiers judiciaires. Ce souci très démocratique de ne pas exclure de la matrice de la nation qu'était le service militaire faisait que l'institution restait perméable à la délinquance. Ce n'est qu'une fois dans les rangs des armées que l'institution pouvait enquêter sur le passé délictueux d'un appelé. Cette enquête n'était autorisée que dans l'éventualité où l'appelé pouvait occuper un emploi sensible nécessitant une enquête de sécurité. Cette enquête réalisée par la DPSD (Direction de la Protection et de la Sécurité de la Défense) n'était qu'indicative, c'est à dire que le commandement n'était pas obligé de tenir compte de l'avis donné par l'enquêteur. Cela impliquait aussi, et surtout, que l'intéressé restait dans les rangs de l'institution sans que celle-ci puisse l'en écarter et ainsi se mettre à l'abri d'une personne que le système de sélection n'avait pu éliminer.

Ce système de sélection se fondait donc sur des présuppositions. Les cadres des centres de sélection espéraient épargner à l'institution des jeunes gens soit inemployables parce qu'en échec scolaire soit indésirables pour cause de délinquance. Or Pour écarter les jeunes gens pouvant poser des problèmes de discipline dans les armées, le seul critère tangible restait celui de la réussite scolaire. On pouvait penser qu'un élève en échec scolaire était sociologiquement rétif à la discipline et au travail, que ce soit dans l'enceinte d'un lycée ou d'une caserne.

12. Le contrôle parlementaire comme moteur de vigilance

Parce qu'appelé sous les drapeaux, les jeunes gens étaient donc confiés par la nation à l'institution militaire. La nation pouvait et devait conserver cependant un contrôle sur l'emploi des jeunes du contingent. Initialement, le contrôle parlementaire s'est exercé sur les armées pour contrer les dérives séditionnelles possibles suite à la guerre d'Algérie, donc pour s'assurer de la

fidélité des personnels d'active. Le contrôle parlementaire s'est ensuite déplacé vers le contrôle d'un outil d'intégration civique, c'est à dire, s'est intéressé à la qualité de l'outil pédagogique.

Confier le nouveau citoyen à l'institution militaire n'était pas l'abandonner à aux professionnels des armées. Les jeunes appelés savaient qu'il leur était possible d'intervenir auprès de leurs élus, maire comme député, en cas de problème avec l'institution. La crainte d'une intervention politique contre l'institution militaire hantait les chefs. Cette crainte se muait quasiment en terreur chaque fois qu'un problème prenait une dimension médiatique. Ainsi, tout était fait pour que les casernes, bases et navires restent des lieux de sécurité au sens large. La lutte contre le vol et le racket dans les enceintes militaires était, par exemple, une des priorités du commandement. C'est pourquoi l'image des armées est-elle devenue rapidement celle d'un lieu protégé, véritable cocon familial par opposition à la jungle de la vie active et professionnelle.

En écho à ce souci de protection des citoyens confiés aux armées, les parlementaires ont amplifié ce phénomène pour faire du service militaire un lieu d'éducation civique et morale, rôle que ne tenait plus alors l'éducation nationale. C'est ainsi, entre autres, qu'ont été retiré les paquets de cigarettes et les fioles d'alcool des boites de ration et que la distribution gratuite de tabac a cessé dans les enceintes militaires. Il s'agissait, pour les parlementaires, de ne pas faire du service militaire un temps d'apprentissage des vices de la société. Plus tard, les armées ont servi d'instrument de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles en enseignant de façon obligatoire les recommandations et comportements édictés par le ministère de la santé, et en distribuant des préservatifs.

Initialement organisé pour contrôler les professionnels des armées, le recours aux élus et aux médias est devenu un système d'information, d'éducation et de protection des nouveaux citoyens français contre les vices du monde extérieur.

13. Les pratiques délictueuses dans les enceintes militaires.

Les pratiques délictueuses dans l'armée de conscription étaient limitées de par le temps limité du service national et de par la présence forte de la hiérarchie dans la vie privée des appelés. Les délits dans les enceintes militaires étaient essentiellement:

- le vol dans les chambrées,
- le racket,
- la consommation de produits stupéfiants.

Ces pratiques étaient limitées soit volontairement soit involontairement.

Le vol dans les chambrées était relativement limité parce que les chambres accueillait beaucoup de soldats. La population nombreuse limitait donc les opportunités de vols. De plus le commandement luttait assez efficacement contre ces pratiques en fermant les chambres pendant les heures de travail et en imposant des cahiers de perception des clefs nominatifs. De plus, depuis le début des années 70, les personnels du contingent disposaient tous de casiers personnels fermant à clef ou avec un système de cadenas. Une fois un vol commis, la gendarmerie pouvait rapidement intervenir dans les locaux militaires. Le peu de liberté d'action dû à l'exiguïté des enceintes militaires, le contrôle des aller et venues, la bonne connaissance des emplois du temps par la hiérarchie permettaient souvent un aboutissement des enquêtes.

Le racket constituait un délit peu fréquent mais qui, pour autant, pouvait prendre des proportions dramatiques dans les armées. Cette pratique nécessite:

- des délinquants en groupe,
- des voisins passifs.

Pour que les délinquants se regroupent, il faut que le commandement, par inattention, laisse des individus suffisamment longtemps pour qu'ils se reconnaissent entre eux et puissent agir en ayant la garantie qu'il n'y aura pas de délation et que leurs victimes resteront silencieuses. Si le racket n'est organisé que par un individu, il faut que la victime reste encore silencieuse mais aussi que les voisins n'interviennent pas. Or le monde assez clos que sont les enceintes militaires fait que ce genre d'agissement se sait très vite et que la

réponse militaire est toujours assez brutale. Dans le système de conscription, la délation était d'autant facilitée qu'à la fin des dix mois de service les langues se déliaient et mettaient les victimes à l'abri par le simple fait qu'elles retournaient dans leurs foyers. Le service militaire n'était donc pas un temps propice au racket.

La consommation de produits stupéfiants était par contre beaucoup plus commune que le racket. Tout d'abord, l'armée française était le reflet assez fidèle de la nation, aux restrictions près de la sélection déjà évoquée. Il donc normale que le phénomène de la drogue touche les appelés du contingent.

La consommation de drogue par injection est assez limitée dans la société, il est quasiment impossible dans les armées. Tout d'abord parce qu'au moment de l'incorporation, les premiers jours de service militaire, le jeune appelé est déplacé entre les différents services de l'unité (services administratifs, magasin d'habillement, infirmerie, trésorerie...) avec un encadrement permanent et au plus près. Il s'ensuit que les toxicomanes ayant besoin d'une injection n'ont que peu l'occasion de se retirer et donc ils sont rapidement en état de manque quand arrive la soirée. Ainsi, ce genre de toxicomane est vite éliminé du service militaire.

La consommation de drogue la plus répandue dans l'armée est donc par cachet et surtout par cigarette. Et là, le service national retrouve son vieil aspect républicain de période initiatique du nouveau citoyen, avec aussi ses mauvais côtés. Deux aspects favorisent la consommation de produits stupéfiants. Tout d'abord le côté de mise en valeur de l'aspect masculin dans l'univers militaire encourage la jeune recrue à s'engaillarder et chercher à dépasser certaines interdictions morales. En second lieu, les personnels étaient assez isolés dans les enceintes militaires. Tout d'abord parce que la solde versée à un appelé ne lui permettait pas de sortir dans la ville la plus proche. Il était donc contraint de dîner dans l'enceinte. De plus, les soirées se passaient souvent à l'intérieur de l'enceinte, alors l'oisiveté et la promiscuité facilitaient la consommation de drogue comme remède contre l'ennui.

14. L'organisation du trafic de produits stupéfiants dans les enceintes militaires.

Le trafic de produits stupéfiants dans l'armée de conscription prend deux aspects: l'un extérieur, l'autre intérieur.

Le trafic extérieur se fait par l'intermédiaire des consommateurs qui vont s'approvisionner chez eux et utilisent leurs produits pour leur propre consommation. Ce trafic est le plus difficile à contrôler pour le commandement puisque ce dernier n'est quasiment jamais informé par les services du ministère de l'intérieur des achats effectué parfois à quelques centaines de kilomètres du lieu de consommation, c'est à dire entre départements ou régions administratives différentes par des petits consommateurs. Le seul moyen de lutter contre l'entrée de drogue dans les enceintes est la convocation des gendarmes et des chiens de pistage au moment du retour de week-end.

Le trafic extérieur se fait aussi par l'achat auprès de revendeurs civils implantés dans la ville de garnison. Ce trafic prend un peu plus de temps car le facteur confiance entre en jeu. L'appelé est un nouveau venu, donc un inconnu pour le revendeur qui ne sait pas s'il ne le dénoncera pas dès la première intervention de la gendarmerie. De même, l'acheteur a besoin de rassurer et de savoir s'il ne sera pas l'objet d'une dénonciation par le revendeur que ce soit auprès des gendarmes ou de la police municipale ou nationale. Cependant, il apparaît, selon les gendarmes, que ce temps d'observation entre acheteur et vendeur dans une même garnison soit assez court. Ce trafic est très difficile à mettre en échec par le commandement puisqu'il peut avoir lieu quasiment sans contrainte horaire. Cependant, une intervention des chiens de la gendarmerie peut permettre la découverte de réseaux locaux.

Le trafic intérieur met en œuvre des réseaux de distribution à l'intérieur des enceintes militaires, à partir évidemment de sources extérieures. Le trafic intérieur est assez difficile à mettre en œuvre. Il s'agit de faire se rencontrer consommateurs et revendeurs dans un milieu:

- bien surveillé parce que géographiquement restreint;
- bien contrôlé car objet des mesures de sécurité inhérentes à toute enceinte militaire;
- bien surveillé car fortement habité par des personnels dont la qualité de la vie est liée aux bons rapports avec les cadres de contact.

Ces faits qui décrivent de façon peut-être trop orwellienne le milieu militaire, jouent tout de même un effet de frein au trafic interne des produits stupéfiants. De plus, l'instabilité des personnes dans les unités ne joue pas en faveur d'un développement du trafic. Car, les personnels changent d'affectation à l'issue de leur période initiale de formation ce qui distend ou rompt les liens initialement tissés dans un milieu mieux connu des cadres d'active que des personnels appelés.

La délinquance est donc assez difficile dans une armée de conscription dont la période de service obligatoire est de 10 mois parce qu'essentiellement les cadres d'active ont un temps d'avance sur les délinquants grâce:

- à leur meilleure connaissance des lieux,
- à leur bonne connaissance du comportement de personnes encore assez jeunes,
- à leur bonne connaissance des forces de police locales.

Les délinquants ont contre eux:

- un tissu relationnel à reconstituer;
- la vigilance du commandement aiguillonné par le contrôle politique;
- une crainte de la délation de leurs homologues.

2. La professionnalisation aujourd'hui.

21. Le recrutement des engagés

Le recrutement des engagés est différent de celui des appelés tant dans la nature que dans la finalité.

Tout d'abord il s'adresse maintenant à une population tant masculine que féminine et ce sans limitation d'admission depuis la décision du ministre de la défense en l'an 2000 de supprimer les quotas et la plupart des interdictions (sont interdits aux jeunes filles: les sous-marins et les emplois de simple gendarme dans les unités de maintien de l'ordre de la gendarmerie mobile). Cette décision ouvre en théorie un vivier plus important que celui de la conscription (les armées, du temps de la conscription, n'avaient pas fait d'effort de communication vers les personnels féminins pour ouvrir l'éventail de sélection).

Le recrutement d'un engagé maintenant se fait initialement par bassin d'emploi puis si l'intéressé en fait la demande, il peut être affecté dans une unité qui ne dépend pas de sa région militaire de recrutement. L'impératif de mobilité n'a donc pas été retenu pour les militaires du rang, quartiers maîtres et matelots mais à été conservé pour les officiers, sous-officiers et officiers mariniers. Cette volonté est dictée par une volonté de proximité de la part des états-majors et par un souci d'aménagement du territoire de la part de l'Etat. Ce qui se traduit localement par une opportunité d'embauche dans des bassins d'emploi sinistrés ou des zones sensibles.

En faisant appel maintenant au volontariat, les armées se mettent en situation de concurrence avec le monde de l'entreprise. Le taux de candidature pour un poste est aujourd'hui, en l'an 2000, de 1,3 pour l'armée de Terre, ce qui place celle-ci dans une situation qualifiée de normale puisque:

- il y a plus de candidat que de postes (ce qui permet une sélection);
- le ratio est celui du monde de l'entreprise.

Les armées sont donc un employeur comme les autres. Les ratios d'engagement avant la réforme de professionnalisation des armées étaient cependant bien supérieurs; la légion étrangère atteignait parfois des proportions

de huit candidats pour un poste et les parachutistes jusqu'à cinq volontariats pour un engagement.

Le fait que les armées soient un employeur comme les autres se retrouve dans les motivations des candidats à l'engagement. Il apparaît que la dimension héroïque et mystique est quasiment dans les dernières des motivations alors que le souci de trouver un emploi est la première des motivations. Il importe donc de comprendre que le candidat à l'engagement ne se distingue pas par une moralité supérieure; ce qui est réconfortant pour le politique comme pour le militaire qui ne recherche pas une radicalisation morale des armées dans une démocratie.

Partant de ces taux de recrutement, la sélection est possible. Elle a changé parce qu'il s'agit plus d'un contrat d'embauche que d'un service obligatoire à assurer. S'il reste toujours des critères intellectuels et physiques, les armées disposent maintenant de délais pour s'enquérir de la moralité des candidats en faisant faire une enquête de sécurité par la DPSD. L'avis de la DPSD, s'il est toujours facultatif dans la prise de décision, ne vient plus trop tard, ce qui laisse une certaine marge de manœuvre aux armées. Il n'y a donc plus de sélection sur des critères subjectifs. Cependant, il n'apparaît pas une tendance d'aspiration de la population délinquante vers les armées, puisque les rémunérations modestes et l'aspect de discipline n'attirent pas des jeunes gens en rupture de ban.

Il en résulte pour les armées un changement de physionomie des volontaires à l'engagement:

- plus motivés par le mot métier que le mot militaire;
- mieux sélectionnés que les appelés sur leur moralité;
- moins sélectionnés en terme de ratio que les appelés ou que les engagés d'avant la réforme.

22. Le contrôle de la nation en régression.

Deux facteurs vont amoindrir le contrôle des élus au sein des armées:

- le contrat bipartite,
- la fidélisation.

Autrefois le service militaire était un accord tacite à trois personnes:

- la nation et ses élus qui obligeaient ses fils à la défendre par les armes;
- des citoyens suspicieux ou du moins attentifs aux pouvoirs des cadres;
- des cadres d'active hantés par les interventions politiques.

Aujourd'hui, le recrutement se faisant sur la base de l'offre et de la demande, du besoin et du volontariat, l'engagement a pris pour l'ensemble des armées un aspect de contrat bipartite entre chacune des armées et l'individu concerné. Ainsi disparaît la nation du cadre du contrat. Celle-ci n'est plus que le commanditaire d'un service; la nation confie aux armées la tâche de la défendre sans lui confier ses fils. Les élus n'ont donc plus la même obligation morale de contrôler les agissements des personnels d'active puisque les engagés s'enrôle en toute connaissance de cause.

Parallèlement, les armées, au vu des taux de sélection moindre qu'auparavant, se sont engagées vers une politique de fidélisation afin de:

- conserver les meilleurs;
- augmenter les taux de sélection en mettant en concurrence les personnels en fin de contrat et les impétrants;
- conserver les personnels aux formations coûteuses.

Pour l'armée de Terre, l'état-major estime qu'un engagé doit rester huit ans afin de permettre un renouvellement suffisant mais aussi de conserver des ratios de sélection convenables.

Ainsi, l'effort a été fait sur les salaires mais surtout sur les conditions de vie. Il importait pour les armées de rompre avec l'image de la chambrée courtelinesque. Ainsi a été mis en place le plan Vivien dont le but est de donner à ceux qui resteront dans les armées des chambres confortables et jouissant d'une certaine intimité. En plus de cette attractivité tangible, le commandement a dû assouplir ses méthodes dans les enceintes et puisqu'il y avait contrat entre les armées et les citoyens, il devait y avoir confiance entre les cadres et les engagés. Ainsi, afin de fidéliser les personnels les armées ont elles créées une atmosphère beaucoup plus conviviale dans les enceintes militaires, convivialité qui peut s'interpréter pour certains engagés comme une liberté supplémentaire. En tout cas, cette convivialité du mode de vie dans les casernes se traduit par un moindre contrôle du commandement sur les personnels dans les casernes.

Moins sollicité par des volontaires responsables, les élus laissent aux armées toute la responsabilité de remplir leur mission à leur guise, estimant que celle-ci est maintenant affaire exclusive de professionnels. Il s'agit bien là d'une exclusion consentie de la Nation et donc d'un amoindrissement de sa volonté de contrôler le fonctionnement interne des armées.

II° PARTIE

L'installation de la délinquance

Une nouvelle population d'engagés dans une nouvelle atmosphère de vie induira un changement des comportements et par le fait de la délinquance. Ces comportements s'exprimeront en métropole et en opérations extérieures. Les délits pourront varier selon les lieux mais les personnels fautifs ne seront pas obligatoirement les mêmes

1. Les comportements délinquants en métropole

Les comportements délinquants en métropole ne vont pas changer de nature par le fait de la professionnalisation des armées, cependant, ils devraient changer d'échelle.

Les cas de racket devraient baisser par rapport au nombre des cas enregistrés dans les unités d'appelés car la cohésion fonctionne mieux dans les unités d'engagé. Cette meilleure cohésion trouve son fondement dans une certaine complicité des hommes due à une période de formation allongée et une vie en commun qui va aller s'allongeant. Cette cohésion se traduit par un recours à l'autodiscipline beaucoup plus marqué que dans les troupes d'appelés qui se tournaient en priorité vers le commandement. Ainsi, les cas de rackets devraient diminuer selon deux points de vue:

- les délinquants seront punis en interne;
- les faits ne remonteront pas officiellement vers le commandement.

Il est donc important que, selon l'aspect dissimulé du phénomène, l'institution reste informée des faits délictueux même s'il plus confortable d'estimer que les personnels font alors preuve de maturité. Un tel comportement risque de couper le commandement de sa base et donc de ne

plus être capable de faire respecter la discipline réglementaire mais de faire confiance à une morale qui se voudrait naturelle.

Les cas de vols devraient suivre la même logique voir diminuer encore du fait que le logement des personnels est plus intime (quatre personnes par chambre) mais aussi que le commandement a autorisé les personnels à se loger à l'extérieur des quartiers selon leur possibilités financières et au vu de leur situation familiale. Les opportunités de vol devraient donc diminuer d'abord parce que les locaux seront moins l'objet de passages et plus sûrs, mais aussi parce qu'il y aura moins de personnels dans les enceintes militaires.

Le trafic de drogue dans les enceintes risque, quant à lui, non pas de décliner de par la professionnalisation mais bien de prospérer et de s'établir. Les nouveaux engagés étant plus le reflet de la nation que précédemment, les comportements en terme de toxicomanie seront globalement ceux constatés tant dans la société civile que ceux constatés dans la population d'appelés auparavant. Les engagés toxicomanes seront donc essentiellement des fumeurs ou des utilisateurs de comprimés. Cependant, contrairement aux appelés, le fait de la durée de l'engagement avantagera les consommateurs.

Tout d'abord, ils seront beaucoup mieux intégrés localement auprès des réseaux de distribution. Il y aura donc dans les garnisons un marché beaucoup plus sûr en terme de volume et de confidentialité. L'aspect de proximité voulu par le commandement par la mobilité réduite jouera aussi pour la délinquance et les trafics de produits stupéfiants. Les engagés moins liés à leur ville d'origine s'intégrera mieux dans une garnison dans laquelle il vivra en moyenne huit ans. L'appelé qui avait l'habitude de rentrer chez lui en week-end et de s'y approvisionner ne participait pas au développement du trafic dans son lieu d'affectation. L'engagé, en contrepartie fera s'épanouir le commerce local. Ainsi, des petites villes choisies pour des raisons politiques d'aménagement du territoire verront s'installer le trafic de stupéfiant.

L'intimité des chambres devrait faciliter de drogue la consommation sur place puisque le contrôle par les camarades de chambre, moins nombreux, sera plus limité. Les engagés restant plus bien longtemps dans les casernes ou bases, les cadres d'active perdront l'avance qu'ils avaient en terme de connaissance des lieux et des habitudes. Le jeu du chat et de la souris se

rééquilibrera au profit de la souris qui sera dans un environnement mieux connu qu'auparavant. La lutte sera d'autant plus difficile.

Ainsi, la professionnalisation des armées ne devrait pas voir un changement de nature des petits délits en métropole. Le nombre constaté dans les enceintes militaires de ces délits devrait décroître du fait de l'autodiscipline des engagés et au repli de ce nouveau groupe sur lui-même. Cependant, la lutte contre le trafic de drogue devrait se trouver compliqué pour le commandement face à des professionnels qui auront une bonne connaissance du système. L'augmentation de ces délits devrait cependant se lire dans la criminalité en hausse des villes petites ou moyennes.

2. Typologie succincte des tentations en séjours de courte durée et opérations extérieures.

Les armées se sont professionnalisées parce que le contexte géostratégique changeait. La guerre du Golfe a montré les limites de la France en capacité de projection avec une armée de conscription. L'intervention massive de la France au sein de l'OTAN en Yougoslavie en 1995, puis au Kosovo en 1999 a montré la pertinence de ce choix parce que le nombre d'engagés en 1996 n'aurait pas suffi aujourd'hui à fournir les contingents actuellement présents sur ces théâtres d'opération. Cependant la France assume toujours ses engagements dans les DOM-TOM et autres accords de défense ou engagements internationaux. Aux troupes professionnelles habituées aux engagements essentiellement africains de la France ont succédé les nouvelles unités d'engagés. Ces unités sont essentiellement issues de l'armée de Terre en ce qui concerne les militaires du rang.

21. Les séjours dans les DOM-TOM.

Au-delà d'être autrefois l'apanage des troupes de marine ou de la légion étrangère, les troupes stationnées dans les DOM-TOM étaient constituées de bâtiments et de régiments affectés pour une longue durée de deux à trois ans. Aujourd'hui, suite à la réduction du format de l'armée de Terre, les régiments sont constitués en majorité d'unités de métropole envoyées en compagnie tournante. Ces unités tournantes sont envoyées pour une durée de quatre mois dans les DOM-TOM. la marine nationale a conservé son système d'affectation des personnels pour une longue durée, en général supérieure à dix huit mois.

Selon leur localisation, ces DOM -TOM sont des lieux très différents en terme de délinquance:

- la Guyane, frontalière du Brésil favorise le trafic de drogue en provenance d'Amérique du Sud, la prostitution, le trafic d'or et de pierres précieuses;
- les Antilles, dans les Caraïbes, sont particulièrement sensibles aux trafics de drogue venant des îles alentour;
- les possessions du Pacifique ne présente pas de vulnérabilités extraordinaires.

Cependant, ces départements et territoires restent des extensions ultra-maritimes du territoire national, ce qui ne dépayse pas foncièrement les troupes.

22. Les pays en accords de défense avec la France.

Les forces françaises pré-positionnées au titre des accords de défense se répartissent essentiellement sur le continent africain:

- Gabon,
- Côte d'Ivoire,
- Tchad,
- Sénégal,
- Djibouti.

La présence française dans ces pays a suivi la même évolution que dans les DOM-TOM. Les forces terrestres permanentes ont été remplacées par des forces mixtes: le soutien et la base arrière est formée de personnels affectés et les unités de combat sont des unités tournantes venant de métropole. L'armée de l'air vit selon un système mixte soit tous en affecté, c'est à dire les pilotes et les personnels du corps des bases (Sénégal et Djibouti), soit tous en détachement (Gabon, Tchad, Côte d'Ivoire). La marine a conservé le système de personnels affectés.

Djibouti se caractérise par une sensibilité particulière à la drogue puisque sa position dans la corne de l'Afrique en fait un lieu de consommation courante (et toléré par les autorités) du qat.

23. Les théâtres d'opérations extérieures.

Depuis la fin de la guerre du Golfe, les théâtres d'opérations extérieures ont été très variés et peuvent représenter un éventail assez descriptif des situations possibles de l'engagement de la nouvelle armée professionnelle. Cet éventail étudié de façon analytique peut être abordé à travers les tentations qu'offraient ces théâtres.

Arabie saoudite et Irak.

Le théâtre saoudien et irakien a vu les soldats patienter quatre mois dans le désert avec comme seule échappatoire King Khaled Military Camp où ils pouvaient mensuellement consommer dans le supermarché du camp. L'essentiel de l'activité illégale en Arabie Saoudite consistait donc à fabriquer mais surtout importer de l'alcool interdit par les autorités religieuses locales. L'activité délictueuse répondait alors à une prohibition de produit en libre disposition en France et non à une tentation locale. Il s'agissait alors de déroger à des règles locales pour retrouver des habitudes métropolitaines. Le trafic consistait soit à fabriquer sur place l'alcool manquant soit à importer les produits de France. Cette situation n'a été tenable pour les troupes comme pour les autorités françaises et saoudienne qu'à partir du moment où :

- le tragique de la situation militaire limitait les récriminations des autorités;
- surtout les opérations ne devaient pas s'étendre dans la durée.

C'est essentiellement le facteur durée qui a permis que le trafic d'alcool ne prenne pas des proportions inadmissibles pour les autorités saoudiennes et qu'il n'y a pas eu de trafic entre les différentes forces nationales militaires présentes et a fortiori vers la population civile. Ce genre de trafic illégal, vite traduit sous le vocable de débrouillardise française, peut discréditer rapidement les forces françaises et rendre la présence de troupes assez sensible pour la population.

Le Cambodge.

L'intervention au Cambodge a montré un autre aspect de la présence des troupes en opération. Les troupes étaient sous mandat ONU et étaient payées tant par leur pays d'appartenance que par l'organisation. La première conséquence a été une flambée des prix qui a d'abord touché l'immobilier locatif où résidait une partie des cadres des forces d'interposition. Cette facilité financière a rappelé la présence des forces américaines avant 1975. Ainsi s'est recrée toute une société cambodgienne en quête des dollars qui se répandait dans les grandes villes. Au-delà du bouleversement économique dû à ce genre

d'intervention militaire, la prostitution et le trafic de drogue au profit des hommes de troupe ont connu un essor considérable. Les troupes françaises ont donc côtoyé une prostitution (interdite en France) tolérée en opération extérieure. Il ne s'agit pas de croire que les troupes autrefois en opérations extérieures ou en forces pré positionnées n'aient pas connu la prostitution, mais tout au moins qu'il ne l'aient pas connu de façon tolérée et très commerçante.

Somalie et Rwanda.

L'intervention en Somalie a eu peu de conséquences sur le penchant au dévoiement des personnels, car les conditions d'exécution de la mission ont été vite difficiles, à cause soit des relations très tendues avec la population des villes soit par le peu de choses à trafiquer avec les populations touchées par la famine et dans un grand dénuement. L'achat de drogue était quasi impossible par la méconnaissance des réseaux locaux, sauf celui du qat mais dont la consommation était difficile car les militaires du rang avaient peu de loisir pour s'adonner à ce produit stupéfiant. La prostitution était très difficile car les mœurs locales sont très strictes et la seule affaire américaine qui a valu le lynchage d'une prostituée devant les caméras du monde a calmé les esprits des jeunes français présents sur le théâtre.

L'intervention au Rwanda, courte avec des troupes toujours en campagne n'a, pas plus que la Somalie, été tentatrice en terme de délinquance. La drogue y était quasiment introuvable et les tentations de vol quasi inexistantes.

Les Balkans.

Les interventions en Bosnie puis au Kosovo sont tout autrement plus intéressantes. Plus intéressantes parce que plus longues et donc susceptibles d'une meilleure observation des phénomènes mais aussi parce que le facteur temps est un facteur fondamental pour la délinquance.

Le facteur temps joue d'abord sur la connaissance du théâtre par les personnels. Actuellement quasiment tous les engagés sont allés au moins une fois dans les Balkans ou iront au cours de leur premier contrat d'engagement de trois ans. La permanence d'un gros contingent dans les Balkans en font une destination très connue tant des états-majors que des hommes de troupe qui se confient de relève en relève tout ce qui permet de mieux vivre et se débrouiller sur le théâtre. Il se passe ainsi une connaissance du théâtre par le bouche à oreilles qui permet aux personnels de s'installer ainsi dans l'opération en limitant le temps d'accoutumance. La découverte du théâtre est donc beaucoup plus rapide et les liens et réseaux tissés se transmettent par le système des relèves surtout lorsqu'il s'agit d'unités du même régiment ou de la même arme d'appartenance où les connivences existent.

Le deuxième aspect du facteur temps est celui qui se traduit par l'ennui. Les troupes dans les Balkans sont installées depuis 1992 en Bosnie, 1999 pour le Kosovo et n'en bougeront plus avant quelques décennies. Les armées ont donc décidé de s'installer de façon durable dans les villes et ont entamé une politique de construction de casernement pour les soldats. Les troupes se sont donc installées dans la routine des opérations d'interposition, surtout en Bosnie. Les hommes sont loin de leur famille, dans une mission qui consiste maintenant en patouilles pour assurer le volet de pacification des esprits suite aux accords de Dayton. L'environnement n'est pas encore celui de la métropole avec tous ses avantages en terme de distraction (certaines sont limitées encore pour des raisons de sécurité des troupes présentes) et ses plaisirs en termes climatiques (l'hiver y est long et rigoureux, sauf pour ceux présents sur la côte dalmate). L'ennui qui en découle, se traduit parfois par le recours à la consommation de drogue, essentiellement sous forme de cigarettes. Cette consommation est parfois d'autant facilitée que les soldats français se retrouvent dans un même secteur en contact avec des contingents étrangers pour qui la consommation de produits narcotique est un fait culturel plus qu'un fait délictueux. Ce phénomène avait été constaté par le commandement russe en Afghanistan où les troupes issues de la partie européenne étaient en contact avec des troupes du Turkestan accoutumées à la consommation de produits stupéfiants. C'est donc pour chasser tant le stress des conditions d'engagement que l'ennui de la

vie monotone en poste, que les soldats s'adonnent à la consommation de drogue sous forme de tabac.

Le temps est un facteur qui joue aussi du côté des criminels puisque ceux-ci même s'ils sont rapides et organisés ont besoin de temps pour bien s'installer et répondre bien aux attentes des clients. Ainsi, les réseaux de prostitution se sont-ils bien établis dans les Balkans et les circuits d'acheminement des prostitués en provenance de l'est sont bien organisés depuis la Roumanie ou la Moldavie jusqu'au Kosovo, ou directement depuis l'Albanie dont les maffias dirigent ce trafic avec la complicité des autorités policières autochtones ou internationales en mission.

Au-delà du facteur temps, le décalage de développement économique a été générateur de trafic. Ce trafic a pris tout son ampleur pendant le siège de Sarajevo. Au cours du blocus terrestre et souvent aérien de Sarajevo, les seules personnes qui bénéficiaient d'un ravitaillement étaient les troupes de l'ONU lorsque l'accès des avions était possible. Devant le dénuement de la population, des militaires ont approvisionné les populations civiles, l'ONU n'ayant pas donné mandat de les ravitailler. Cet approvisionnement a donc pris un aspect non officiel:

- soit par des dons;
- soit par une mise en vente sur le marché noir de Sarajevo.

Il n'y a de trafic que de ce qui est interdit, ce trafic de nourriture est donc logique puisqu'il a répondu à la logique de blocus du moment. Cependant la participation de troupes y semble moins normale. Encore il y a-t-il nombre de nuances, entre celui qui donne à un intermédiaire qui lui-même la revend, celui qui vend pour donner un prix à ce qu'il aurait tout de même donné et celui réellement qui recherche un profit dans la vente.

Ce genre de pratique ne surgit pas du néant. L'usage des moyens mis à la disposition des militaires par l'institution ne se fait pas uniquement pour le bien du service et l'usage parfois abusif de ces moyens est une pratique nationale de la fonction publique en général, mais aussi des personnels de toute entreprise qui ne compte pas chichement ses moyens.

Cette pratique du trafic n'est pas uniquement vis à vis des populations nécessiteuses, mais s'établit aussi entre contingents de nationalités différentes. Chacune des nations contributrices au contingent d'une pareille opération

essaie de mettre à la disposition de ses soldats les services courants dont ils bénéficient dans leurs pays d'origine. Ainsi s'instaurent des trafics de produits de consommation comme appareils photographiques, chaînes stéréophoniques, ordinateurs... Ce commerce utilise les relations internes aux contingents du théâtre mais permet aux personnels restés en métropole de profiter de ces avantages.

Ce trafic qui profite à la métropole alimente aussi des trafics d'armes. Une affaire semblable avait déjà éclaté en France suite à un trafic d'armes organisé depuis le Liban par un policier. Aujourd'hui la prolifération des armes légères suite à la disparition du bloc soviétique est une manne pour tous les trafiquants vers l'union européenne. Ces armes transitent par l'intermédiaire des paquetages des personnels ou par les caisses techniques de l'approvisionnement logistique des forces. Cependant, le risque est actuellement limité par le fait que la France n'est pas limitrophe des zones d'opération et donc que les relèves s'effectuent par voie aérienne. Ce mode de transport permet plus facilement un contrôle des personnels et des bagages. Les flux logistiques cependant sont pour la plupart assurés par la voie maritime et peuvent se prêter à des trafics d'armes.

3. Risques et menaces pour les interventions française.

L'établissement d'une culture des petits trafics dans l'armée française en opération extérieure peut compromettre la politique extérieure de la France mais aussi être instrumentalisée par ses adversaires.

31L'image de l'armée française.

Le gouvernement français joue toujours sur l'aspect humanitaire de ses troupes et le message humaniste de ses interventions. C'est pourquoi le commandement insiste toujours sur les notions de proximité des soldats et de service aux populations touchées par les conflits. Les militaires français affichent, non sans ostentation, une fierté à nourrir les hommes et femmes en détresse, éduquer les jeunes enfants, secourir les malades en installant des dispensaires et effectuant des tournées de soins et des campagnes de vaccination, en construisant des routes et ponts pour les collectivités. Tout cela en insistant sur l'impartialité des actions.

Or la participation de soldats français à des trafics de drogue surtout et à l'installation des mafias par l'intermédiaire d'une prostitution quasi officielle ne va pas dans le sens de l'embellissement de l'image humaniste des interventions françaises quand parfois même les raisons politiques sont discutables ou au moins discutées par les nations qui en sont victimes ou tout au moins l'objet.

La fraîcheur de l'idéal véhiculé par les contingents français depuis quelques décennies risque de rancir avec le vieillissement de troupes qui seront toutes professionnalisées. Le plus à redouter est l'exploitation stratégique de cette évolution, qui n'est pas limitée à la France puisque d'autres pays occidentaux se sont engagés sur la voie de la professionnalisation des contingents depuis le changement de donne stratégique.

32. Intérêts tactiques et stratégiques de la délinquance.

Il est en effet intéressant pour une faction hostile de rechercher le développement d'une petite délinquance parmi les troupes françaises ou occidentales afin de servir ses intérêts tactiques ou stratégiques.

Le premier intérêt repose d'abord dans la possibilité de disposer de financements au combat en récupérant des devises sur les troupes. Un autre intérêt plus tactique permet d'obtenir par la confiance et l'indiscrétion des renseignements tactiques directement utiles aux opérations militaires ou médiatiques. Dans cette optique les cas de corruption puis de chantage ne sont pas à exclure, comme l'on subit les Américains au Vietnam sur leurs bases arrières.

Mais surtout, une campagne médiatique bien organisée sur le thème du soldat occidental voleur ou dépravé comme en Somalie n'est pas à exclure. La situation alors s'inverse en notre défaveur; et la communauté que l'on n'a pas voulu décrire comme hostile afin de conserver une marge de négociation ultérieure pour ne cristalliser aucune rancœur se trouve victime d'une agression orchestrée par les grandes puissances ex-colonisatrices. Ainsi, l'indifférence que l'on veut préserver par l'impartialité du comportement devient une hostilité à l'encontre de forces perçues comme occupante ou colonisatrice, parce que le comportement des troupes est suspecté de prédateur et corrompteur.

Conclusion

En jouant sur le facteur temps pour professionnaliser ses troupes en terme de métier, la France a pris le risque conscient et calculé de vieillir sa population d'exécutants. Ce facteur temps influe aussi sur l'aspect de cohésion des troupes. Or cet aspect peut aussi être compris comme complicité exclusive avec la dimension de secret que revêt la complicité. Ainsi cette professionnalisation peut être le terreau de toutes les organisations de trafics qui profiteront de son opacité. Cette opacité sera d'autant entretenue que le contrôle parlementaire se fera moins pesant sur une armée dont tous les personnels seront volontaires parce que contractuels.

La professionnalisation répondait à la nécessité de projection en opérations extérieures que l'armée de conscription empêchait. Sur ces théâtres nouveaux toutes les tentations existent: trafics de nourriture, d'armes, de produits stupéfiants, par les marchés locaux, entretenus avec la métropole ou encore avec les contingents étrangers. Là encore le facteur temps joue en faveur de ces trafics par la pérennisation des mandats et donc des habitudes.

Les conditions pour l'installation d'une délinquance organisée sont donc rassemblées et la qualité du recrutement ne permet pas d'envisager sereinement

L'avenir. Il semble donc que la professionnalisation ne va pas créer en elle-même une nouvelle délinquance dans les troupes françaises mais que c'est le facteur temps (des contrats d'engagement et des opérations) qui risque d'installer solidement toutes sortes de trafics. Le commandement aura comme souci alors de lutter contre les trafics tant pour préserver la discipline intérieure et la qualité de son image en vue du recrutement que pour éviter toute tentative d'instrumentalisation stratégique néfaste à ses opérations extérieures.

Bibliographie

IHEDN/ La professionnalisation des armées: quels sont les chances et les risques d'un projet ambitieux?/ 52° session - comité 2

Les cahiers de Mars/ L'homme de guerre/ MARS 156

Dimitri Kochko et Alexandre Datskévitich/ L'empire de la drogue - La Russie et ses marches./ Hachette 1994 coll. Pluriel.

Georgui Vatchnadze/ Les mafias militaires du Kremlin/ Ellipses 1994